

INFORMATION

COVID 19

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS ?

En cette période d'épidémie de covid-19 en France, Toulouse Métropole rappelle quelques consignes importantes pour aider les agents du service public, veiller à les protéger et contribuer à la pérennité des collectes.

PLACEZ EN SAC FERMÉ

- les masques de protection
- les gants
- les mouchoirs à usage unique
- les feuilles d'essuie-tout
- les lingettes



Ces sacs doivent être soigneusement refermés puis conservés 24 heures avant d'être placés dans le sac plastique pour ordures ménagères.



Il est impératif de jeter ces types de déchets dans le bac à ordures ménagères et non dans le bac de tri.



Éviter absolument de jeter les déchets sanitaires dans les toilettes car ils bouchent les réseaux d'assainissement.

LES DÉCHETS VERTS

IL EST DEMANDÉ À CHACUN DE STOCKER SES DÉCHETS VERTS À SON DOMICILE.

CONSEILS :

- Je dépose les petits déchets verts (tontes, feuilles mortes, petites branches,...) au pied des arbres ou des plantes.
- Pour la tonte, je privilégie le mulching (laisser l'herbe coupée sur place pour enrichir le sol).
- je privilégie le compostage via un composteur individuel ou en tas.

Retrouvez tous nos conseils pratiques :

toulouse-metropole.fr/vos-dechets-verts-une-ressource

ATTENTION

Pour rappel, il est **interdit sous peine d'amende de brûler** à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers. Merci de **ne surtout pas mettre vos déchets verts à la poubelle** pour ne pas ajouter à la charge de travail des agents de la collecte qui se mobilisent chaque jour pour maintenir ce service essentiel.

LES ENCOMBRANTS

IL EST DEMANDÉ À CHACUN DE STOCKER SES ENCOMBRANTS À SON DOMICILE (ET NON SUR L'ESPACE PUBLIC).

Les déchèteries de DECOSET sont fermées. Les déchèteries de Toulouse, Cugnaux et Blagnac restent jusque-là ouvertes mais uniquement pour les cas d'absolue nécessité.

ATTENTION

Les dépôts sauvages sont strictement interdits et sanctionnés. Merci de ne surtout pas mettre vos encombrants au pied des poubelles pour respecter le travail des agents et ajouter des problèmes de salubrité à la crise sanitaire actuelle..

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS EST ASSURÉE.

Les bacs de collecte doivent être impérativement rentrés le plus tôt possible après le ramassage. Pour la santé et la sécurité de nos agents, ne laissez pas de sacs poubelle à côté des bacs ou des conteneurs enterrés et veillez à bien ensacher et fermer vos déchets dans des sacs dédiés et hermétiques. Nous vous rappelons que vos bacs doivent être régulièrement nettoyés en insistant sur le couvercle et les poignées.

LES BORNES TEXTILES n'étant plus collectées par notre prestataire, merci de conserver vos vêtements et autres textiles au domicile.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

CONTINUEZ À TRIER VOS DÉCHETS, LES RAMASSAGES ONT TOUJOURS LIEU.

Lorsque vous utilisez des conteneurs collectifs, nous vous invitons à déposer vos emballages recyclables uniquement à l'occasion de vos déplacements autorisés, lorsque que les conteneurs sont sur votre trajet.

Pour trouver votre point d'apport volontaire le plus proche : toulouse-metropole.fr

Retrouvez vos jours de collecte sur : toulouse-metropole.fr
(Rubrique : Missions > Déchets-propreté > Les déchets dans votre commune).

UNE QUESTION ?

Pour Toulouse : Allô Toulouse 05 61 222 222

Autres communes : Toulouse Métropole Interventions 0 800 201 440

toulouse
métropole

en grand !